

Reçu le
22 DEC. 2025
Mairie de Saint-Eloi

Nevers, le 16 Décembre 2025

Objet : Avis relatif à la modification simplifiée n°3 du PLU de Saint-Eloi.

Monsieur,

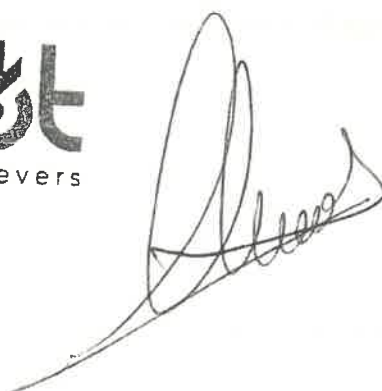
Dans le cadre de la modification simplifiée n°3 du PLU de Saint-Eloi, vous nous avez transmis votre projet pour avis, conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme.

J'ai le plaisir de vous faire part de l'avis favorable du Syndicat Mixte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

syndicat mixte du
SCOT
du Grand Nevers



Denis THURIOT